

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 1-2

Rubrik: Profil de l'apiculteur suisse romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROFIL DE L'APICULTEUR SUISSE ROMAND

Résultats provisoires du sondage Profil type de l'apiculteur suisse romand

Tout d'abord, en préambule à une analyse des premiers résultats de ce sondage, il y a lieu de tenir compte du fait qu'il y a toujours deux manières de définir une bouteille de vin qui n'est remplie qu'à moitié. Pour l'optimiste elle sera à moitié pleine, tandis que pour le pessimiste elle sera à moitié vide. Seul le résultat est le même : la bouteille est à moitié remplie.

Pour les apicultrices et apiculteurs qui ont pris la peine de répondre à la première partie du sondage organisé dans le numéro de décembre, et que je remercie, voici ci-après les premiers résultats en ce qui concerne le profil de l'apiculteur suisse romand.

Actuellement, la moyenne d'âge des apiculteurs dépasse légèrement les 53 ans. Si je fais la répartition en fonction des groupes d'âge, les résultats sont les suivants :

Groupe d'âge jusqu'à 27 ans compris	8,7 %
Groupe d'âge entre 28 et 39 ans	11,6 %
Groupe d'âge entre 40 et 52 ans	24,8 %
Groupe d'âge entre 53 et 65 ans	29,1 %
Groupe d'âge entre 66 et 78 ans	23,3 %
Groupe d'âge au-dessus de 78 ans	2,4 %

Les apicultrices, elles, ne représentent malheureusement que 5,3 % de ceux qui ont répondu au sondage...

Voilà pour ce qui concerne la répartition des âges des apiculteurs suisses romands.

Pour ce qui est des motivations, il est possible pour le moment de tenir les propos suivants :

41 % des apiculteurs le sont devenus parce qu'un parent avait des abeilles, mais par contre seulement 31 % des apiculteurs déclarent avoir des enfants qui s'intéressent à l'apiculture. Comment se fait-il que la diminution soit de 25 %, alors que les «écologistes» sont présents partout ?...

Ces chiffres montrent qu'il y a un gros effort à faire de la part des conseillers apicoles, car selon la législation actuelle ils sont les seuls à être rémunérés pour la promotion de l'apiculture.

24,3 % des apiculteurs déclarent pourtant l'être devenus rien que par amour de la nature. Cela me permet d'espérer que des jeunes feront de

même, vu qu'il est difficile de passer le flambeau soit aux enfants, soit aux petits-enfants.

Seuls 19 % des apiculteurs disent qu'ils le sont devenus pour profiter des produits de la ruche.

Ce sondage montre également que l'apiculteur est un individualiste, car 70 % disent s'occuper de leur rucher seuls, contre 36 % qui déclarent s'en occuper soit avec leur conjoint ou membre de la famille, soit avec un ami.

Un résultat qui m'a beaucoup surpris, c'est le nombre d'apiculteurs qui désireraient former un jeune pour le plaisir de l'enseignement. Il y en a 33 %... Quelle conclusion faut-il tirer de cette réponse, si l'on considère qu'au total 47 % des réponses sont favorables à la formation d'un jeune apiculteur, soit en vue de lui remettre son rucher, soit pour une exploitation commune ?

Ces résultats sont en totale contradiction avec ceux d'un pays que je connais bien pour y avoir vécu plus de vingt ans et où, lors d'un sondage effectué dans le courant de 1989, la proportion des enfants d'apiculteurs qui s'intéressent à l'apiculture est de 10 % supérieure à la génération précédente...

Il y a donc un très gros travail à faire auprès des jeunes afin d'assurer la continuité et la relève. A mon avis, ce n'est qu'en développant des ruchers-écoles, ouverts à tous les jeunes et organisés autour de conseillers qui doivent être plus des pédagogues que des « techniciens », qu'il sera possible de montrer aux jeunes toutes les satisfactions que l'apiculture peut leur apporter.

Si vous n'avez pas encore retourné votre bulletin de sondage qui se trouve dans le numéro de décembre, il est encore temps de le faire jusqu'à la fin du mois. Plus il y aura de réponses, plus les résultats seront valables. Prenez votre courage ou plutôt votre plume pour répondre aux 90 questions de la première partie du sondage. Ce sera votre façon de témoigner l'intérêt que vous portez à l'apiculture en Suisse romande. Merci d'avance.

Le mouch'ti de corvée : Emile

